

# LES BASES DE DONNEES NOTIONS AUTOUR DES BASES DE DONNEES

Formateur: Mathieu MITHRIDATE

Auteur(s)	Relu, validé et visé par :		Date de création :	Date dernière MAJ :	
Florence CALMETTES	Jérôme CHRETIENNE : Resp. Secteur Tertiaire & Numérique		01/07/2019		
Mathieu MITHRIDATE	Florence CALMETTES : Coordinatrice Filière Syst. & Réseaux		Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, de ce document ou de son contenu par quelque procédé que ce soit est interdite sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de l'ADRAR.		
	Marc CECCALDI : Coordinatrice Filière Développement				



## **OBJECTIF**:

Le but est de découvrir par des recherches l'univers autour des bases de données.

Pour chaque question posée, l'objectif est de répondre avec vos mots et de comprendre le sens. (Un copier/coller ne servirait à rien)

## TRAVAIL A EFFECTUER:

La première étape est de comprendre le vocabulaire autour du Modèle Conceptuel des Données.

#### **DEFINIR UNE TABLE:**

Dans les bases de données relationnelles, une table est un ensemble de données organisées sous forme d'un tableau où les colonnes correspondent à des catégories d'information (une colonne peut stocker des numéros de téléphone, une autre des noms...) et les lignes à des enregistrements, également appelés entrées.

### **DEFINIR UN ATTRIBUT (CHAMPS):**

Un attribut est une caractéristique d'une table susceptible d'être enregistrée dans la base de données. Par exemple, une personne (entité), son nom et son adresse (des attributs). Les attributs sont également appelés des champs ou des colonnes.

Auteur(s)	Relu, validé et visé par :	Date de création	on :	Date dernière MAJ :	
Florence CALMETTES	Jérôme CHRETIENNE : Resp. Secteur Tertiaire & Numérique	01/07/2019			
Mathieu MITHRIDATE	Florence CALMETTES : Coordinatrice Filière Syst. & Réseaux	diffusion ou redi	Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, de ce document ou de son contenu par quelque procédé que ce soit est interdite sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de l'ADRAR.		
	Marc CECCALDI : Coordinatrice Filière Développement	que ce soit est in			



# DEFINIR UN ENREGISTREMENT (TUPLE):

Un enregistrement correspond a une ligne d'une table dans une base de données.				

#### **DEFINIR UNE CLE PRIMAIRE:**

Une clé primaire	e est l'identifiant	unique d'un	e table. Elle	e permet d	l'identifier un	enregistrement
dans la table.						

#### **DEFINIR UNE CARDINALITE:**

La cardinalité d'une association permet de représenter le nombre minimum et maximum d'instances qui sont autorisées à participer à la relation. La cardinalité est définie pour les deux sens de la relation.

Auteur(s)	Relu, validé et visé par :	Date de création :	Date dernière MAJ :		
Florence CALMETTES	Jérôme CHRETIENNE : Resp. Secteur Tertiaire & Numérique	01/07/2019			
Mathieu MITHRIDATE	Florence CALMETTES : Coordinatrice Filière Syst. & Réseaux	diffusion ou rediffusion, t	Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, de ce		
	Marc CECCALDI : Coordinatrice Filière Développement	document ou de son contenu par quelque procédé que ce soit est interdite sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de l'ADRAR.			



#### **DEFINIR UNE CLE ETRANGERE:**

Une clé étrangère ou Foreign key est un attribut qui fait référence à un enregistrement de la table avec laquelle elle est liée. Elle va nous permettre de récupérer la valeur correspondante dans la table liée.

Auteur(s)	Relu, validé et visé par :	Date de création :	Date dernière MAJ :		
Florence CALMETTES	Jérôme CHRETIENNE : Resp. Secteur Tertiaire & Numérique	01/07/2019			
Mathieu MITHRIDATE	Florence CALMETTES : Coordinatrice Filière Syst. & Réseaux	diffusion ou rediffusion, t	Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, de ce		
	Marc CECCALDI : Coordinatrice Filière Développement	document ou de son contenu par quelque procédé que ce soit est interdite sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de l'ADRAR.			